



WWW.SDEC-ENERGIE.FR

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE DANS LE CALVADOS

Dialogue

ÉNERGIES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

N°92
Déc.
2024



ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIES

Comment le SDEC ÉNERGIE sécurise votre facture

PAGES 6 et 7



TRANSITION PAGES 2 et 3

LES ÉCOLES AU TABLEAU DE LA RÉNOVATION



SUR LE TERRAIN PAGE 8

LA FABRIQUE À BISCUITS
UN RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE
DANS DES DÉLAIS RECORDS

EN CLAIR PAGE 5

BUDGET VERT
UNE BELLE IDÉE DIFFICILE
À METTRE EN ŒUVRE

PAROLE À... PAGE 11

BRICE CANTIN
DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES FINANCES PUBLIQUES
DU CALVADOS



ÉDITORIAL

DE LA NÉCESSITÉ D'INVESTIR SUR LES RÉSEAUX

En novembre 2024, les tempêtes Ciaran, Caetano et Bert ont traversé le Calvados, apportant avec elles des vents violents et de fortes intempéries (neige et verglas) qui ont provoqué de nombreuses coupures de courant et perturbé le quotidien de plusieurs centaines de foyers dans le Calvados.

Face à cette situation difficile, les équipes de notre concessionnaire Enedis ont une nouvelle fois démontré leur engagement et leur réactivité exemplaires.

Derrière cette situation, se cache un enjeu essentiel : celui du maintien, voire du renforcement de nos investissements sur les réseaux pour répondre aux enjeux du dérèglement climatique.

La participation à l'effort de redressement budgétaire demandée aux administrations publiques pour 2025 ou encore les interrogations sur le devenir du CAS Facé (dispositif des aides au financement des travaux d'électrification rurale) ne sont pas de bon augure pour l'investissement local.

Malgré cela, le SDEC ÉNERGIE maintient le cap et redouble d'effort. Les territoires peuvent compter sur le syndicat qui entend poursuivre sa stratégie de renforcement et d'adaptation du réseau et ainsi protéger les usagers du service public de l'électricité des aléas climatiques de plus en plus fréquents.

Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente du SDEC ÉNERGIE

HOMMAGE



GÉRARD POULAIN S'EST ÉTEINT

Membre du bureau syndical depuis 2014 et Vice-président en charge des travaux du SDEC ÉNERGIE depuis 2022, Gérard Poulain s'est éteint dimanche 8 septembre. Comme dans sa commune de Vieux-Bourg, Gérard Poulain était très investi dans les projets du syndicat et très actif dans les réunions de bureau et de comité syndical. Toutes nos pensées vont à sa famille et à ses proches. □



Pour candidater à l'appel à projet PROGRES, les collectivités doivent s'engager dans un niveau de performance énergétique d'au moins 40 % d'économie par rapport à une année de référence.

RÉNOVATION ET ANIMATION AVEC LE SDEC ÉNERGIE

Les écoles au tableau de la rénovation

Rénover des écoles, c'est bien mais comprendre les travaux réalisés, pourquoi et comment le bâtiment consommera moins demain, tel est l'engagement du SDEC ÉNERGIE dans le cadre du programme PROGRES.

Les écoles n'échappent pas à la règle. Comme d'autres bâtiments, communaux ou non, elles doivent réduire et maîtriser leurs consommations d'énergie face à des factures toujours plus élevées. L'enjeu est de taille pour les collectivités, soumises au décret tertiaire⁽¹⁾. Pour les aider à engager des travaux de rénovation de leurs écoles, le SDEC ÉNERGIE propose aux communes volontaires de candidater au dispositif PROGRES, traduction de PROGRAMME de Rénovation des Etablissements Scolaires. Ce dernier, lancé en 2022, était, pour la 3^e fois, reconduit. Pour y souscrire, elles devaient être accompagnées soit par le SDEC ÉNERGIE dans le cadre



QUELS BÂTIMENTS ?

- Le projet soutenu par le dispositif PROGRES doit porter sur un bâtiment scolaire, qui peut être soit une école, une cantine ou une garderie (sauf si celle-ci est aussi utilisée pendant les vacances scolaires) mais pas sur les préfabriqués et les bâtiments scolaires faisant l'objet d'un projet de reconversion vers un autre usage.
- La liste des lauréats 2025 sera communiquée courant décembre.

DANS LES LOCAUX DU SDEC ÉNERGIE

Du nouveau à la Maison de l'Énergie

La Maison de l'Énergie, créée en 2006 par et dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, fait sa rentrée avec une équipe renforcée et de nouvelles activités.



Gilles Marin et Romain Dieras sont les deux nouveaux animateurs de la Maison de l'Énergie.

Située au rez-de-chaussée du bâtiment du SDEC ÉNERGIE, la Maison de l'Énergie ne passe pas inaperçue. Avec son mur très coloré, elle donne envie de pousser la porte et d'en savoir plus. À l'intérieur, tout ce qu'il faut connaître pour « comprendre et agir pour la transition énergétique » : les énergies, les consommations, les gaz à effet de serre... Pour tout vous expliquer, les deux nouveaux animateurs aux profils complémentaires, Gilles Marin, arrivé en janvier 2024, et Romain Dieras, arrivé en avril 2024, accueillent les groupes de scolaires, très en demande sur ces sujets (l'énergie est au programme dès le CM1).

Ouvert en mars 2023, un nouveau format d'animation est désormais proposé sous la forme d'un Escape Game pédagogique, appelé « Mission Énergie », un jeu immersif et coopératif qui permet d'aborder les enjeux de transition

énergétique et écologique de façon ludique. « Les participants intègrent une entité secrète appelée la S.A.G.E (la Section Anti-Gaspillage Énergétique), créée dans le seul but de lutter contre la destruction de notre environnement. Leur mission consiste à remonter le temps pour traquer le gaspillage énergétique de chaque

époque (1927, 1989 et 2030) », expliquent Gilles et Romain.

À partir d'énigmes en lien avec la consommation et les ressources d'énergie, les joueurs vont tour à tour débloquer des sources d'énergie pour satisfaire la demande d'énergie de chaque époque tout en limitant l'impact sur la planète. L'enjeu est de réduire les consommations d'énergie et de limiter les émissions de gaz à effet de serre et ainsi le réchauffement climatique. « Les enfants sont placés dans une activité immersive. On leur propose un voyage dans le temps, qu'ils soient conscients du passé pour être acteurs du futur. À la sortie du jeu, ils disposent de préconisations pour agir », ajoute Gilles Marin. L'Escape Game est aussi disponible pour des groupes en formation « C'est une démarche pédagogique, un outil unique », ajoute Romain Dieras. Des ateliers scientifiques, réalisés avec des partenaires (CPIE, Les Petits débrouillards, association Les pluies de juillet), peuvent se cumuler avec l'Escape Game. Les deux animateurs sont également chargés d'intervenir dans les écoles qui font l'objet de travaux dans le cadre du programme Progrès (lire en pages 2 et 3). La Maison ne manque pas d'énergies ! □

EN CHIFFRES



1 600 classes
ont déjà participé
aux 2 600 animations de la
Maison de l'Énergie (sur 280
établissements scolaires)

+ de **44 000** visiteurs
ont franchi les portes des expositions

UN PLANNING DE RÉSERVATION DÉJÀ BIEN REMPLI

Parlez-en vite aux établissements scolaires de votre commune !

Le nombre de créneaux d'animation augmente cette année. Le succès est déjà au rendez-vous : la quasi-totalité des créneaux ouverts d'ici Noël est déjà réservée, soit 80 sessions contre 45 sur la même période l'an passé. Pour les créneaux 2025, de nouvelles sessions seront ouvertes au fil de l'eau.

Site : www.sdec-energie.fr
Tél : 02 31 06 91 76

BUDGET VERT

Une belle idée difficile à mettre en œuvre

La vocation du budget vert, pour les collectivités et leurs EPCI, consiste notamment à mettre en lumière l'impact environnemental et les performances au regard de la transition énergétique de leurs différentes dépenses, de fonctionnement comme d'investissement. Mais les contraintes en termes de temps et le manque de critères précis d'évaluation rendent l'exercice assez difficile pour cette année.



À proprement parler, à la différence de l'État, il n'existe pas pour les collectivités et leurs établissements publics de coopération intercommunale d'obligation de voter un budget vert. Pour autant, la loi du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 stipule que le compte administratif ou le compte financier unique des collectivités territoriales doit comporter une annexe « Impact du budget pour la transition écologique ».

« La parution du décret d'application datant de juillet 2024, la mise en œuvre pour le 31 décembre 2024 est plus que serrée », commente Jérôme Daniel, directeur général adjoint « Ressources et Concessions » au SDEC ÉNERGIE. « À ce jour, nous ne disposons pas d'outils facilitant la saisie et l'évaluation des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Les éditeurs de logiciels et les

services informatiques sont aujourd'hui mobilisés pour répondre aux exigences. » Après avoir identifié les comptes concernés et les fonctions (services généraux, aménagement, environnement, transport), les services du SDEC ÉNERGIE doivent évaluer les dépenses selon 6 axes⁽¹⁾.

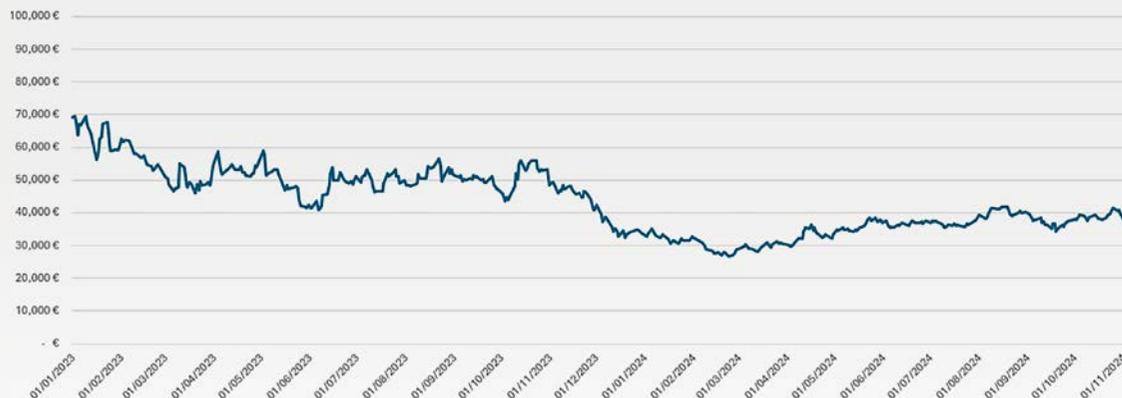
Définir une méthode commune

Au final, chaque dépense doit être classée en trois grandes catégories en fonction de leur impact : favorable, neutre ou défavorable. « Mais le décret ne prévoit pas et n'impose pas de méthode d'évaluation des dépenses au regard de leur impact sur la transition écologique. En dehors du temps de travail important pour s'approprier et mettre en œuvre la démarche, l'absence de cadre est problématique car elle laisse le champ à l'interprétation de chacun quant à l'évaluation environnementale des actions et des dépenses

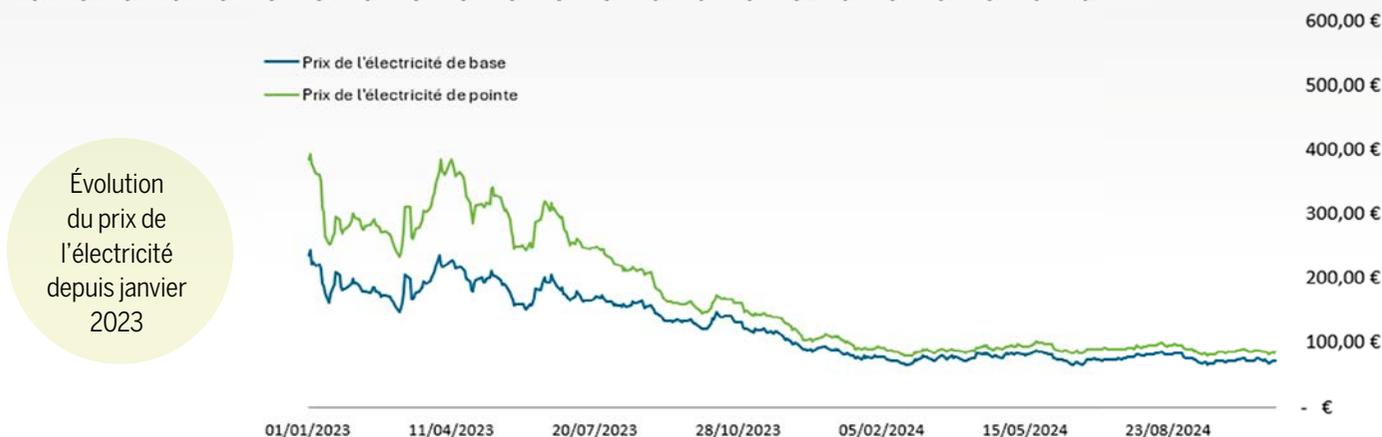
publiques. Certains classeront ainsi l'achat d'un véhicule électrique comme une dépense favorable alors que d'autres seront plus réticents si le véhicule a été fabriqué sur un autre continent, et dont les éléments de la batterie ne sont pas tous recyclables. », note Jérôme Daniel.

Pour répondre au mieux aux contraintes réglementaires et à l'esprit de la loi, le SDEC ÉNERGIE travaille en réseau avec d'autres syndicats d'énergie afin de définir une méthode la plus commune possible. □

⁽¹⁾ Atténuation du changement climatique ; adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ; gestion des ressources en eau ; transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ; prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ; préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.



Évolution du prix du gaz depuis janvier 2023



Évolution du prix de l'électricité depuis janvier 2023

ACHAT GROUPE D'ÉNERGIES

Comment le SDEC ÉNERGIE sécurise votre facture

Depuis 2015, le SDEC ÉNERGIE a mis en place un groupement d'achat d'énergies pour négocier au meilleur prix les fournitures de gaz et d'électricité de ses membres. En massifiant les volumes et en anticipant des achats à long terme sur les marchés européens, le groupement a couvert tous les besoins en gaz et en électricité pour 2025 et 2026 et a déjà sanctuarisé 50 % de ses besoins en gaz et 25 % de ses besoins en électricité pour l'année de fourniture 2027 !

Ces trois dernières années, la flambée des prix du gaz et de l'électricité a eu de lourdes conséquences sur les finances des collectivités locales, au point d'amputer leurs dépenses de fonctionnement. Depuis 2015, pour amortir les fluctuations de prix, le SDEC ÉNERGIE a mis en place un groupement d'achat d'énergies qui lui permet d'anticiper ses prises de position sur les marchés pour bénéficier des meilleurs tarifs. « C'est une manière de sanctuariser nos besoins dans une logique de bon père de famille », résume Jérémie Bredin, responsable Efficacité énergétique et production ENR. À noter que cette méthode d'achat doit être

utilisée avec prudence dans un marché avec une tendance boursière.

Un accord-cadre 2024-2027

Pour mettre en concurrence ses fournisseurs d'énergies, le groupement d'achat fonctionne sous le régime d'un accord-cadre qui couvre actuellement la période 2024-2027. Il est constitué de trois lots. Le lot 1 concerne les besoins d'électricité en tarif bleu, c'est-à-dire les contrats inférieurs ou égaux à 36 kVA. Ces petits contrats sont dénommés « C5 ». Le lot 2 reprend les contrats à tarif jaune et tarif vert (C3, C2), et le lot 3 concerne la fourniture de gaz naturel.

DÉCALAGE TEMPOREL ?

Dès que le marché subséquent n°3 pour les années de fourniture 2026 et 2027 a été notifié au 1^{er} août 2024, le groupement a pu prendre position pour des achats à long terme. Le 18 novembre, à la clôture de la bourse, le gaz se situait à 43,812 €/MWh pour 2025, 34,614 €/MWh pour 2026 et 29,053 €/MWh pour 2027. Le SDEC ÉNERGIE a pu solder 100 % des besoins 2025 et 2026 et 50 % de ses besoins pour 2027. « Nos deux derniers clics seront réservés à des achats d'opportunité, se satisfait Maryline Pesnel. Mais nous devons garder en ligne de mire les achats plus urgents pour l'année prochaine. »



Maryline Pesnel surveille quotidiennement les prix de l'énergie. Les objectifs d'achat sont fixés par les élus.

Pour les deux premiers lots en électricité, deux fournisseurs ont été retenus dans l'accord-cadre : TotalEnergies et Octopus Energy. Ces entreprises ont été habilitées à répondre aux marchés subséquents lancés par le SDEC ÉNERGIE. Pour le gaz, TotalEnergies et Gaz de Bordeaux ont été retenus.

Des marchés attribués jusqu'en 2027

Grâce à cet accord-cadre, les collectivités membres du groupement d'achat connaissent leurs fournisseurs jusqu'en décembre 2027. Pour 2025, TotalEnergies a remporté les lots 1 et 3. Octopus Energy le lot 2. Pour 2026-2027, tous les lots ont été attribués à TotalEnergies. Pour autant, les prix, de nature très volatiles, ne sont pas encore totalement définis⁽¹⁾. Le syndicat devra prendre position sur les marchés européens pour ses membres.

Cliquer au bon moment

Pour acheter son énergie, le groupement suit quotidiennement les cours européens d'élec-

tricité et de gaz. Ce sont les élus qui fixent les objectifs d'achat, selon un pourcentage de réduction espéré sur les prix obtenus l'année précédente. Ces objectifs, qui doivent être ambitieux mais atteignables, sont définis chaque semaine au sein d'une commission d'appel d'offre spécifique. L'objectif étant de cliquer au bon moment pour obtenir les meilleurs prix.

« *Quand les cours de la veille correspondent aux objectifs*, explique Maryline Pesnel, assistante au groupement d'achat d'énergies, nous demandons une cotation auprès des fournisseurs. Dès que nous l'obtenons, nous avons 5 mn pour décider si nous achetons ou pas, en général par tranche de 25 % de nos besoins. Ainsi, pour l'achat de gaz de 2025, le groupement a pris position une première fois en mars pour un prix de 31,25 € du MWh. Il a cliqué une seconde fois au cœur de l'été pour un prix de 43 € puis a soldé ses besoins en gaz naturel pour l'année de fourniture 2025 par deux clics en septembre à 39,83 € et 38,70 €/MWh. C'est grâce à cette anticipation que le SDEC ÉNERGIE parvient à sanctuariser du mieux possible ses besoins, selon les conditions de marché. Cette activité de trading pour l'intérêt commun exige de la patience et du sang-froid pour observer les évolutions du marché. « *Mais quand on fait face à une hausse lente et insidieuse, il faut savoir réagir* », reconnaît Jérémie Bredin. □

⁽¹⁾ Les fournisseurs appliqueront au prix de marché un coefficient comprenant une part de marge et de risque, ainsi que des frais fixes.

PARER LES SURCHAUFFES DU MARCHÉ

Guerre dans la bande de Gaza, mort du président iranien, élections législatives en France, élection de Donald Trump... La fièvre peut s'emparer des cours au moindre événement, d'où l'intérêt d'anticiper ses achats. Durant la crise sanitaire, le groupement d'achat d'énergies a très vite réagi en achetant son électricité à 40 € le MWh pour solder ses besoins 2023 et protéger la facture de ses membres. Si aujourd'hui les cours se situent autour de 80-90 € le MWh, ils s'étaient enflammés à l'été 2022 pour attendre 300 € et même 1 000 € du MWh ! Une situation critique pour les collectivités qui n'avaient que les prix spot (prix fixés pour une livraison immédiate) pour s'approvisionner.

PAROLE À



PHILIPPE LAGALLE
1^{er} VICE-PRÉSIDENT
DU SDEC ÉNERGIE,
MAIRE DE THURY-
HARCOURT-
LE-HOM

« L'ACHAT D'ÉNERGIES EST DEvenu UNE ACTIVITÉ TRÈS PROFESSIONNELLE »

« *L'adhésion au groupement d'achat d'énergies est une disposition offerte aux collectivités qui leur permet d'obtenir de meilleurs tarifs grâce à la force de négociation du collectif.*

Le groupement obtient des gains conséquents, comme l'indiquent les achats passés pour 2025. Pour l'électricité, nous avons négocié une réduction de 24 % par rapport à l'année 2024 sur le lot 1. Sur le lot 2, nous faisons mieux avec 26,7 % d'économie par rapport à l'année précédente. Concernant le gaz, nous avons obtenu un gain de 8,3 %. Pour mener cette activité de courtier au service des collectivités, le SDEC ÉNERGIE s'est doté de compétences pour analyser le contexte international et suivre les cotations. Tous les mardis matin, avec les élus, nous prenons des positions en fonction des tarifs qui nous sont proposés. Il faut pouvoir réagir très vite. »

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIES :

- Son périmètre ne se limite pas aux collectivités du Calvados mais s'étend à toute la Normandie. Il rassemble des communes, des communautés de communes, des communautés urbaines et d'agglomération, des associations, des syndicats, des établissements scolaires, des EHPAD, des bailleurs sociaux...
- Il n'est pas nécessaire d'être adhérent du SDEC ÉNERGIE pour devenir membre du groupement d'achat d'énergies.
- Les membres sont libres de se retirer à la fin de chaque marché subséquent avec un délai de six mois de prévenance, mais l'intérêt du groupement, c'est de rester pendant toute la durée de l'accord-cadre pour respecter les volumes d'achat, ce qui garantit un prix intéressant à l'ensemble des membres.
- Les communes qui souhaitent rejoindre le groupement d'achat d'énergies doivent attendre le lancement de l'accord-cadre 2028-2031. Elles peuvent néanmoins se manifester dès maintenant.

CHIFFRES CLÉS

Ce que le groupement d'achat d'énergies négocie pour ses membres :

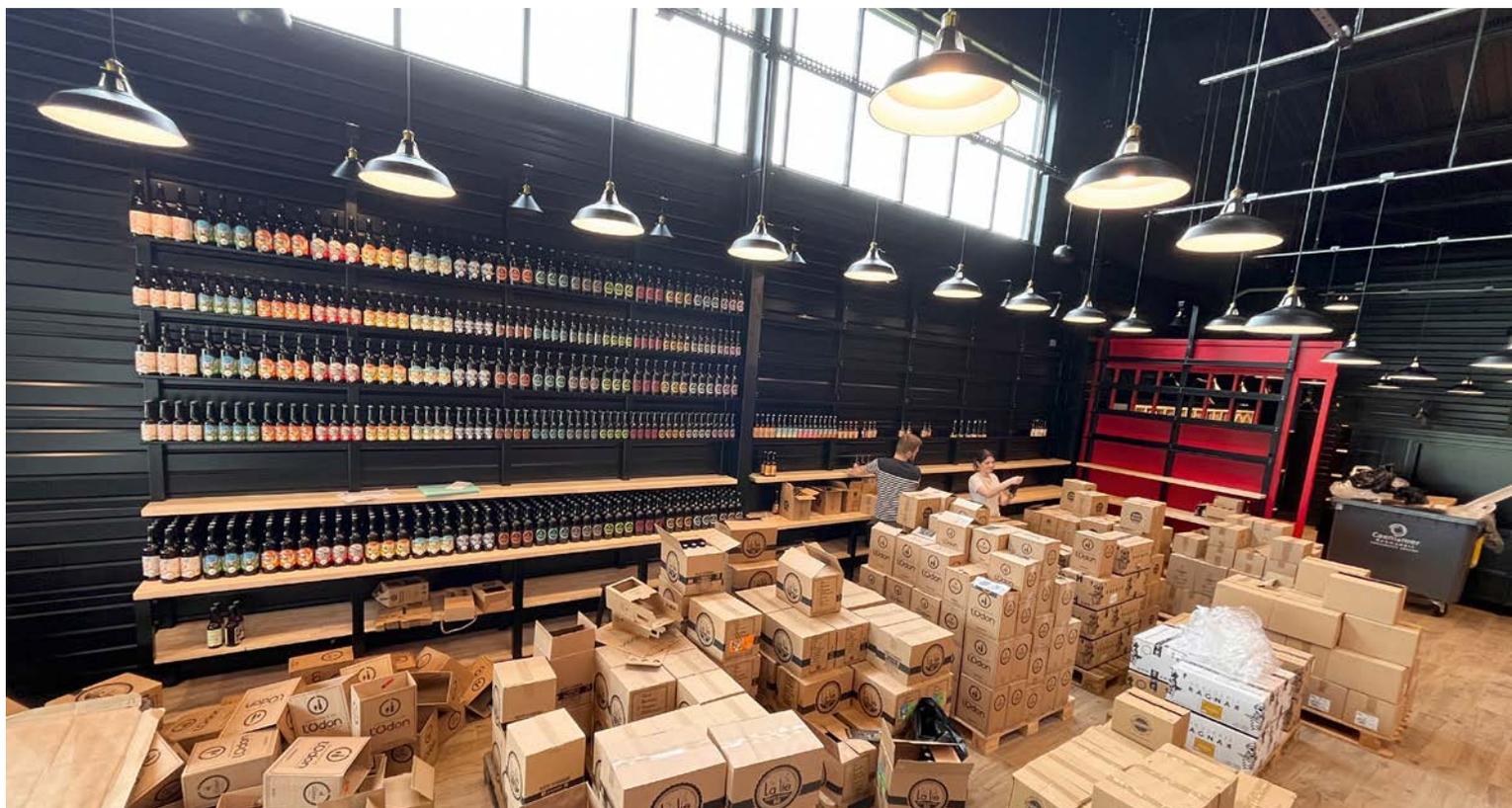
219 millions de kWh/an Gaz

189 millions de kWh/an Électricité

LA FABRIQUE À BISCUITS

Un raccordement électrique dans des délais records

Installée après le rond-point de la Bijude au nord de Caen, la Fabrique à Biscuits a ouvert ses portes le 6 juin dernier. Mais pour produire les biscuits, financiers, moelleux, cookies, meringues, macarons... l'entreprise artisanale devait disposer d'une puissance électrique supérieure à l'existant. Le SDEC ÉNERGIE a géré, dans des délais très courts, le remplacement du poste de transformation et l'extension du réseau basse tension.



C'est en janvier 2024, à peine 5 mois avant l'ouverture officielle des locaux, qu'Eric Delaunay, un des gérants de la Fabrique à Biscuits, est informé que le transformateur à proximité n'est pas assez puissant par rapport à ses besoins et qu'un remplacement était indispensable. *« Je n'avais pas prévu cette problématique ni en termes de délais, ni en termes financiers ».*

Pour le SDEC ÉNERGIE, cette réalisation fait partie des 167 dossiers de raccordement programmés en 2024 à ce jour. C'est un budget conséquent de 5 M€ qui est investi chaque année. Le SDEC ÉNERGIE participe activement au développement économique du territoire du Calvados (projet des collectivités, immobiliers, activités économiques, infrastructures mobilités, activités agricoles...)

Le caractère économique du dossier

Le nouveau raccordement électrique d'une entreprise artisanale installée sur 1 250m² et employant 16 salariés a déclenché l'intervention de la commission « Développement économique » du SDEC ÉNERGIE, présidée par Jean-Yves Heurtin, Vice-président. Non seulement l'entreprise a bénéficié d'une aide de 1 190 € net sur les 4 000 € HT liés aux coûts des travaux, mais a vu les 25 000 € HT de renforcement du réseau (dépose et renforcement du réseau HTA) pris en charge à 100% par le SDEC ÉNERGIE. *« C'est pour nous un projet totalement réussi au niveau procédure et réalisation et qui, finalement, répond aux besoins du client »*, conclut Loïc Cordon technicien « raccordement au réseau électricité » au SDEC ÉNERGIE et responsable du projet. □


PAROLE À

ERIC DELAUNAY
GÉRANT
DE LA FABRIQUE
À BISCUITS

« RÉACTIVITÉ, EFFICACITÉ ET COMMUNICATION »

« Sans langue de bois, je suis évidemment très satisfait des travaux réalisés par le SDEC ÉNERGIE dans des délais que je ne pensais pas réalisables au début et des aides financières obtenues. En tant qu'acteur économique, on se sent alors vraiment pris en compte. À noter un accompagnement très qualitatif de mes interlocuteurs au SDEC ÉNERGIE qui ont fait preuve de réactivité, d'efficacité et de communication. »

RETOUR D'EXPÉRIENCE



LE NET SUR LES ROUTES DU D-DAY

Pour sa 8^e édition le 21 septembre 2024, le Normandie Énergies Tour (NET) a sillonné les routes du D-Day, depuis Pegasus Bridge jusqu'à Bayeux, en passant par Arromanches. Pour remporter ce rallye ouvert aux particuliers, services de l'État, collectivités, associations, entreprises..., les concurrents devaient se soumettre à des quizz et des challenges, mais aussi maîtriser l'art de la navigation pour parcourir les 100 km au plus proche du road book.

Hervé Guimbretière, adjoint de Moulins-en-Bessin et membre du bureau syndical du SDEC ÉNERGIE, a participé au NET pour la troisième fois. « L'événement est toujours aussi convivial et le circuit nous a permis de revivre l'histoire du Débarquement sous un angle différent, avec des haltes originales, comme le musée-radar de Douvres-la-Délivrande ou le site Hillman, à Colleville-Montgomery. »

Sensibilisé aux enjeux de mobilité bas carbone (sa commune vient d'installer plusieurs bornes de recharge électrique, dont une rapide de 100 kW), Hervé Guimbretière a déjà pris date pour la prochaine édition, en septembre 2025. « J'espère constituer un équipage avec d'autres élus pour que nous soyons plus nombreux à participer à l'événement. » □

⁽¹⁾ Imaginé par le SDEC ÉNERGIE pour faire évoluer l'image des véhicules bas carbone 100 % électriques, hydrogènes ou gaz naturel.

LE CHIFFRE



12

C'est le nombre de logements communaux à caractère social

qui sont lauréats de l'appel à projets lancé par le syndicat en avril 2024 pour leur rénovation énergétique. Ces logements situés sur les communes de Feugerolles Bully, Bretteville/Laize, Arganchy, Trévières et Souleuvre-en Bocage (Le Tourneur) bénéficieront ainsi d'une aide financière de 30 % de la part restant à la charge de la commune, plafonnée à 5 000 € par logement et pouvant être déplafonnée dans le cas de rénovation performante, type BBC Rénovation.

ILLUMINATIONS FESTIVES

La sécurité en jeu

À l'approche des fêtes de fin d'année, de nombreuses collectivités installent des éclairages festifs. L'occasion de donner une ambiance chaleureuse et lumineuse à l'espace public. Mais ces illuminations doivent respecter les normes électriques en vigueur afin d'assurer la sécurité des personnes et du réseau d'éclairage.

« Les installations lumineuses ne peuvent pas être improvisées et doivent faire l'objet d'une étude préalable prenant en compte le dimensionnement du réseau d'alimentation. Le maître d'ouvrage étant responsable de la prévention contre les risques, il est souhaitable de faire contrôler l'installation par un organisme agréé avant sa mise en service », explique David Vaudorne, responsable éclairage public et signalisation lumineuse au SDEC ÉNERGIE. Parmi les principales règles à respecter, à noter que le raccordement des motifs festifs peut être réalisé par les électriciens de la commune, à condition qu'ils disposent d'une habilitation électrique valide. « Avant toute intervention, une demande de consignation doit être adressée à l'entreprise en charge de l'exploitation du réseau d'éclairage public de la commune. Cette procédure est cruciale pour s'assurer que le réseau est correctement mis hors tension pendant les installations, réduisant ainsi les risques d'accidents électriques », poursuit David Vaudorne.

Il est par ailleurs impératif de tester chaque motif sur une prise électrique protégée dans le tableau électrique par un disjoncteur différentiel. « Cette vérification permet de s'assurer du bon fonctionnement des motifs festifs et de prévenir les risques de dysfonctionnement qui pourraient faire disjoncter l'éclairage public lors de leur connexion ».



Une attention particulière doit être portée lors de l'installation afin de ne pas endommager la peinture des mâts. Des protections appropriées doivent être utilisées pour éviter les rayures ou autres dégradations qui pourraient compromettre la durabilité des mâts et la qualité visuelle de l'installation. Cela est particulièrement important pour maintenir l'aspect esthétique de l'éclairage public, mais aussi pour prévenir la corrosion ou d'autres formes de détérioration prématurée. □

Contact :
Service éclairage public et signalisation lumineuse Tél. : 02 31 06 61 65
eclairage@sdec-energie.fr

© S. Maurice / Aprim



Audrey Vasnier est actuellement la seule alternante au SDEC ÉNERGIE.

EN MISSION

AUDREY VASNIER, ALTERNANTE EN MASTER COMMUNICATION

« Profiter de l'expertise des agents du SDEC ÉNERGIE, ça élargit votre culture »

Après deux années d'alternance en grande distribution pour préparer un BUT Communication des organisations, Audrey Vasnier a intégré le SDEC ÉNERGIE dans le cadre d'un master communication-marketing, qu'elle prépare également en alternance. Sa mission ? Muscler la communication interne du syndicat.

Avec plus d'un million d'apprentis en 2024, l'alternance a le vent en poupe. Longtemps privilégié par les métiers de l'artisanat et de l'industrie, l'apprentissage propose aujourd'hui une diversité de formations, du CAP à Bac +6. C'est la voie choisie par Audrey Vasnier pour obtenir son master communication-marketing. Après l'IUT d'Ifs et l'ISPN de Caen, l'étudiante de 22 ans a choisi l'ISCOD – une école en ligne – pour tester son autonomie et poursuivre son parcours de formation. Au lieu d'une semaine à l'école suivie de deux semaines en entreprise, Audrey Vasnier consacre une journée par semaine à ses cours. « Il y a moins de ruptures et je peux avancer mes projets avec plus de fluidité », apprécie la jeune caennaise, qui a intégré le service Communication du SDEC ÉNERGIE, sous la responsabilité de Sandrine Marie-Le Brun. Pour le Syndicat, l'alternance est un moyen de repérer ses futurs talents, et pour l'apprenant, une voie royale vers l'emploi.

Poser une stratégie, créer des supports

Depuis son intégration, Audrey Vasnier se concentre sur des missions de communication interne dans un organisme public qui compte aujourd'hui près de 80 agents territoriaux. « Un audit commandé en 2022 par le SDEC ÉNERGIE avait révélé des besoins non couverts. J'ai été recrutée pour déployer une stratégie de communication interne qui permettra

d'œuvrer à la fidélisation et au bien-être de l'équipe. Je dois notamment faciliter la circulation de l'information, développer la marque employeur et créer plusieurs supports tels que le journal interne ou l'intranet ».

Pour l'événementiel, Audrey Vasnier s'est également impliquée dans l'organisation de la journée du personnel, et la création des cafés-rencontres, moments d'échanges entre les nouveaux collaborateurs, Catherine Gourney-Leconte, Présidente du syndicat, et Alban Raffray, directeur général des services.

Élargir sa vision

Depuis son poste situé à la frontière de la communication et des ressources humaines, Audrey Vasnier découvre un univers très éloigné de la grande distribution. « Je ne connaissais pas le rôle d'un syndicat d'énergie. C'est un domaine assez technique. Il faut un peu de temps pour l'appréhender. En revanche, j'ai vite mesuré l'importance de son rôle dans la vie quotidienne de chacun. Travailler avec les organismes publics, profiter de l'expertise des agents du SDEC ÉNERGIE, ça élargit votre culture. Au congrès de la FNCCR⁽¹⁾, j'ai compris beaucoup de choses sur les enjeux climatiques et énergétiques. J'apprends énormément, et en plus je me sens utile car notre mission a du sens. » □

⁽¹⁾ Fédération nationale des collectivités concédantes et régies.

VEILLE



NOUVEAUX ARRIVÉS

Depuis le 1^{er} septembre, 4 nouveaux collaborateurs ont rejoint l'équipe du SDEC ÉNERGIE : Olivia Chazal, chargée des concessions, Alexandre Desmeulles et Caleb Falkiner-Andrews, techniciens Éclairage public et Signalisation Lumineuse, Léo Roussel, technicien CEP et économiste de flux.



RECENSEMENTS DES PROJETS

Les collectivités membres du syndicat ont jusqu'au 15 janvier 2025 pour faire part de leurs projets d'études et de travaux pour 2025/2026. Le formulaire de recensement est disponible sur sdec-energie.fr/espace-adherents.

Contact : 02 31 06 61 85
direction@sdec-energie.fr

PAROLE À...

Brice Cantin
Directeur départemental
des Finances publiques
du Calvados

Quelle est la feuille de route des finances publiques à court ou moyen terme ? Quels sont les chantiers prioritaires pour les années 2024/2026 ?

Les enquêtes conduites régulièrement auprès des usagers font apparaître un fort taux de satisfaction à l'égard du service que nous rendons à nos concitoyens et à nos partenaires. Il s'agit de conforter et d'amplifier cette situation.

Le cadre d'objectifs et de moyens qui fixe notre trajectoire à l'horizon 2027 vise ainsi à conforter les missions régaliennes de la DGFIP (moderniser et simplifier le recouvrement des recettes publiques, renforcer le civisme fiscal et la lutte contre la fraude, rénover le cadre de la gestion publique) tout en développant ses rôles de service et de conseil. Il s'agit de poursuivre l'engagement à accompagner au mieux nos usagers, qu'il s'agisse des particuliers, des professionnels et bien sûr des collectivités locales.

Par ailleurs, la DGFIP s'inscrit résolument dans son époque avec l'objectif d'intégrer pleinement les attentes de nos usagers et



« Un fort taux de satisfaction à l'égard du service que nous rendons à nos concitoyens et à nos partenaires. »

de nos agents. C'est pourquoi notre feuille de route met l'accent sur l'accroissement de l'offre numérique ou la réduction de l'impact environnemental de nos activités.

Quel est l'accompagnement de proximité de la DDFIP auprès des collectivités du Calvados ? Quelles évolutions de services sont à prévoir en lien ? Quelles relations de partenariats entre service de l'Etat et collectivités locales ?

L'offre de service de la DGFIP à destination des collectivités a été fortement renouvelée ces dernières années, en parallèle de la réorganisation de notre réseau, avec l'objectif de préserver une relation de proximité avec nos usagers et partenaires, en s'appuyant notamment sur nos services et sur le réseau des maisons France Services. La mise en place des conseillers aux décideurs locaux est par ailleurs appréciée et leur rôle est largement reconnu par les acteurs du secteur public local. Dans le Calvados, les collectivités disposent ainsi de 10 conseillers qui les accompagnent au quotidien dans leur gestion financière et comptable. L'enjeu dans les prochaines années portera sur la mise en avant des nouveaux services et outils que nous proposons pour simplifier la gestion et améliorer les délais de paiement, notamment en dématérialisant les chaînes de traitement, tout en offrant des services étendus aux usagers des collectivités. Cette démarche d'amélioration continue est notamment portée par les conventions partenariales que la DDFIP élabore et signe avec les collectivités territoriales. L'enjeu est d'identifier les sujets de progrès communs, dans le nouveau contexte de responsabilité des gestionnaires publics. Tout cela au service d'une même finalité : améliorer le service à destination des collectivités locales et des usagers. □



ÉNERGIES RENOUVELABLES : LA FRANCE ÉPINGLÉE PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE

La Commission européenne a appelé, le 11 septembre dernier, à une « nouvelle impulsion » en faveur des énergies renouvelables,

en particulier en France, qui « n'a pas rempli ses objectifs » de compter 23 % d'EnR dans sa consommation finale d'énergie en 2020. La commissaire à l'énergie Kadri Simson, qui présentait un rapport annuel consacré à ce sujet, a rappelé que l'Europe doit toujours parvenir à son objectif global de 42,5 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030.



DÉCARBONATION DES FLOTTES

À l'initiative de la Commission consultative pour la transition énergétique, le SDEC ÉNERGIE a mis en ligne un outil sur

<https://mobilités-arbrededecision.sdec-energie.fr> pour aider les collectivités dans leur réflexion en matière de décarbonation de leurs déplacements et de leur flotte de véhicules. Une fois ce parcours réalisé, le syndicat apporte un conseil en mobilité et des informations nécessaires à la réalisation de choix d'achat ou de non-achat de véhicules durables et adaptés à leur usage.

Contact : Antoine Edeline, technicien réseaux mobilité durable - adeline@sdec-energie.fr

21/09 : 8^e édition du Normandie Énergies Tour



43 équipages étaient au départ de la 8^e édition du Normandie Energies Tour, sur les traces du DDay. Entre quiz, défis et moments de convivialité, les 130 concurrents ont pu apprécier la recharge sur notre réseau de bornes pour véhicules électriques, MobiSDEC.

24/09 : Dives-sur-Mer - Bornes de recharge



Inauguration de 5 nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques à Dives-sur-Mer, inscrites au Schéma directeur piloté par le SDEC ÉNERGIE

30/09 au 22/10 : Commissions Locales d'Énergie



Tous les élus des collectivités adhérentes au SDEC ÉNERGIE étaient invités à échanger sur l'achat groupé d'énergies et les travaux sur leur territoire, à l'occasion de 15 réunions des commissions locales d'énergie (CLE) organisées sur le territoire du Calvados.

05 /10 : Saint-Côme-de-Fresné - Éclairage



Inauguration de la Passerelle du port artificiel « Mulberry B » et de sa mise en valeur par la lumière réalisée par le syndicat.

15/10 : SoliSDEC



Création de la société de projets SoliSDEC entre le SDEC ÉNERGIE, See You Sun et Énergie Partagée pour l'implantation de 7 centrales photovoltaïques en ombrières dans le Calvados.

15/10 : Biéville-Beuville : Groupement d'achat d'énergies



Réunion d'information sur les marchés 2025 et présentation des nouveaux fournisseurs.

TELEX...

12 décembre 14h - CCI de Caen Normandie : Comité syndical - **14 janvier 2025** 12h - SDEC ÉNERGIE : vœux aux partenaires

Informations et inscriptions sur sdec-energie.fr